



Commune de Dambach-La-Ville

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Après convocation en date du 14 janvier 2010, et mesures de publicité prévues par le Code Général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dambach-la-Ville se sont réunis le 19 janvier 2009 en séance ordinaire, à 19 H dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Claude HAULLER, 1^{er} adjoint.

Etaient présents : 17

M. Claude HAULLER, Mme Sabine LEISER, M. Michel DIETRICH, Mme Christiane SCHEPPLER, adjoints, MMES et MM. ADLOFF Etienne, ROSSI Sébastien, HOFF Corinne, Philippe SCHUHLER, Pierre Nicolas MERSIOL, Annie MICHEL, Maximilien ZAEPFFEL, Jean-Marie GLEITZ, Anne-Marie BELENFANT, Romain BURRUS, M. Olivier KEMPF, Mme Myriam WINKLER, M. Guy JACOB

Absents excusés : 2

M. Gérard ZIPPERT, qui donne procuration à M. Claude HAULLER
M. Pierre LEVYCKYJ

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivité territoriales.

Secrétaire de séance : Mme Christiane SCHEPPLER

Assistante déléguée au secrétariat : Florence MEYER

En l'absence de M. le Maire, hospitalisé, la présidence du Conseil est assurée par le 1^{er} Adjoint, M. Claude HAULLER.

Intervention de M. Jean-Nicolas SCHAEFFER, Directeur des Vins HAULLER en début de séance, et de M. KRAUSE, repreneur de l'Hôtel Le Raison d'Or en fin de séance.

L'adjoint Claude HAULLER sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour : point 8 - demande de subvention du Handball Club
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2009 2
- 2) Procédure de déclassement partiel du Chemin du Neudorf - enquête publique 2
- 3) Eclairage public sur le ban de Dambach-La-Ville à Blienschwiller - rue du Bernstein 3
- 4) Zone artisanale du Wasen - signature des actes de ventes 3
- 5) Travaux de viabilisation de la Berggasse et du Chemin de la Ronde - validation de l'avenant n° 1
3
- 6) Validation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
2008 du SMICTOM 4
- 7) Demande de terrain d'évolution pour les loisirs motorisés 4
- 8) Demande de subvention du Handball-Club de Dambach-La-Ville 4

9) Divers	4
a) Zone artisanale du Wasen - désistement de candidature	4
b) Droit de préemption urbain.....	5
c) Présentation projet d'urbanisme - Hôtel Le Raisin d'Or par M. KRAUSE	5
d) Population légale au 1 ^{er} janvier 2010	5

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2009

Le procès-verbal du Conseil municipal du 15 décembre 2009 est adopté compte-tenu des modifications qui suivent :

Point 6 page 5 il fallait lire : d'un pack comprenant :

- 1 original numéroté de la charte
- 1 règlement intérieur
- 1 panneau rectangulaire
- 20 affiches en version
- 50 autocollants

Point 11) - page 7 : il faut lire il est décidé de « soutenir » l'économie locale

2) Procédure de déclassement partiel du Chemin du Neudorf - enquête publique

Vu la demande présentée par Jean-Nicolas SCHAEFFER, Directeur des Vins d'Alsace HAULLER, qui pour obtenir la norme I.F.S (International Food Standard), doit sécuriser le site principal de la société situé rue de la Gare, avec la mise en place d'une clôture sur l'ensemble du site,

Entendu l'exposé de M. Jean-Nicolas SCHAEFFER, présent devant le Conseil Municipal :

- qui pour ce faire, demande de pouvoir acheter le chemin public communal dit Neudorfweg, qui traverse son entreprise,
- qui propose une solution de rechange pour permettre aux riverains l'accès aux parcelles desservies par le chemin Neudorfweg, accès qui se fera par la rue du Sapin puis sur un chemin rural avec la mise en place d'une aire de retournement sur un terrain appartenant à la Sté des Vins HAULLER.

Vu que la demande d'acheter un chemin communal classé dans le domaine public et desservant de nombreuses parcelles de vignerons nécessite d'engager une procédure de déclassement avec enquête publique ;

Que cette procédure est relativement longue et complexe

Que cette enquête publique est nécessaire vu que la demande porte atteinte aux fonctions de desserte et de circulation des riverains assurées par cette voie ;

Qu'en raison de l'importance économique des Etablissements HAULLER pour la cité et l'importance que représente pour eux l'obtention de la certification IFS ;

Avant de procéder au vote, 3 conseillers municipaux décident de demander le vote secret (Claude HAULLER, Philippe SCHUHLER, Christiane SCHEPPLER)

Le Conseil municipal procède donc au vote et après dépouillement des résultats par Maximilien ZAEPFFEL, le Conseiller Municipal le plus jeune ;

Le Conseil Municipal,
décide ;

- à raison de : 16 voix pour ; 1 voix contre et 1 abstention

De donner son accord pour engager la procédure de déclassement de la partie concernée du chemin afin de pouvoir la rétrocéder à l'entreprise HAULLER, à condition que l'aire

de retournement mise en œuvre soit suffisante et compatible au retournement des engins agricoles et viticoles qui desservent la zone.
De missionner à cet effet un commissaire enquêteur dont les frais seront à supporter par le budget communal,
D'organiser une réunion publique qui associera tous les propriétaires fonciers et exploitants concernés pour leur présenter le projet et ses solutions alternatives,
Charge le Maire ou l'adjoint Claude HAULLER en son absence à signer tous les documents y relatifs ;

3) Eclairage public sur le ban de Dambach-La-Ville à Blienschwiller - rue du Bernstein

La Commune de Blienschwiller, dans un souci d'équité a pris contact avec la Commune de Dambach-La-Ville pour partager les charges d'éclairage public de la rue du Bernstein qui est mitoyenne aux deux bans.
Les frais à la charge de la Commune de Dambach-La-ville représentent le tiers de la consommation d'électricité relevée sur le poste « Moghritt ». La facture EDF de ce poste sur la dernière année s'élevait à 611,63 €HT.

Le Conseil Municipal,
Approuve cette proposition à l'unanimité des voix,
Autorise le Maire, ou l'adjoint Claude HAULLER à signer la convention de répartition des charges d'éclairage public avec la Commune de Blienschwiller pour la rue du Bernstein.

4) Zone artisanale du Wasen - signature des actes de ventes

Le Conseil municipal,
A raison de 16 voix pour - 1 abstention de M. Claude HAULLER
Autorise l'adjoint Claude HAULLER, en l'absence du Maire à signer les actes de vente des terrains sis dans la zone artisanale du Wasen ainsi que l'acte de dépôt concernant la zone artisanale.

5) Travaux de viabilisation de la Berggasse et du Chemin de la Ronde - validation de l'avenant n° 1

Des travaux complémentaires de voirie et non prévus au marché de réfection du Chemin de la Ronde et du Chemin dit Berggasse ont été sollicités à l'entreprise VOGEL (dépose de bordure existante, réfection d'un caniveau en béton, fourniture et pose d'un caniveau béton, fourniture et pose d'un regard désableur, démolition de caniveau existant, mise en œuvre d'enrobés manuels et d'une chape entre murs de façades et pavés béton.
Quelques moins values sont également prises en compte : mise en œuvre de géotextile d'accrochage sur chaussée béton, mur de soutènement (entrée de jardin), Dépose et repose de portillon (entrée de jardin)

L'avenant 1, compte tenu de ces plus values et moins values, représente une augmentation de 0,93 % du marché initial et une somme de 894,25 € TTC.

Le Conseil municipal,
Après délibération et vote
Valide cet avenant,
Et charge l'adjoint Claude HAULLER de le signer.

6) Validation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2008 du SMICTOM

Le Conseil municipal a pris connaissance du document et valide le rapport.

L'adjointe Christiane SCHEPPLER donne quelques explications au sujet des derniers tarifs votés au SMICTOM.

7) Demande de terrain d'évolution pour les loisirs motorisés

Vu la demande de M. François KRUCH, Président du Green rando Club 4x4 Centre Alsace qui a son siège à Scherwiller a pris contact avec la Commune de Dambach-La-Ville et a rencontré la municipalité en décembre dernier, pour la mise à disposition de son association d'un terrain communal d'environ 5 à 10 Ha ;

Etant donné que l'association souhaite que ce terrain soit clôturé,

Vu l'intérêt de l'Association pour l'ancien terrain de moto cross sis section 5 parcelle 135 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité,

De ne pas donner suite à cette demande étant donné que ce secteur est dévolu à la chasse et ne peut donc être clôturé, sauf diminution du produit de la chasse ;

8) Demande de subvention du Handball-Club de Dambach-La-Ville

Le Handball club de Dambach-La-Ville sollicite une subvention pour les frais de location du matériel auprès de la Communauté de Communes du Bernstein, suite aux festivités des 15 ans du handball club.

Les frais s'élèvent à 85 € pour la location du barnum, de garnitures et de la sono.

Compte tenu du fait que l'association ne dispose pas de structure, ni de local mis à disposition gratuitement par la Commune,

Le Conseil Municipal,

Décide de verser une subvention exceptionnelle de 85 € à l'association du Handball Club, représentant le montant des frais de location de matériel.

La somme sera mandatée au c/6574 dès que le budget sera adopté.

9) Divers

a) Zone artisanale du Wasen - désistement de candidature

L'adjoint Claude HAULLER annonce au Conseil Municipal que la SCI WX4 (M. WEYH Jacques et consorts) qui a réservé le terrain n° 7 de 16,40 a décidé d'abandonner son projet d'acquisition dans la zone artisanale du Wasen suite à un refus de son permis de construire, après conclusion du service instructeur.

L'adjoint fait lecture des 7 points motivant le refus de ce permis.

b) Droit de préemption urbain

La Commune n'a pas fait valoir son droit de préemption lors des ventes suivantes :

- Vente d'un terrain non bâti de 6,96 ares -section 34 parc 87 par KOBLOTH Annette épouse SPERRY à MEYER Gaby née HUBER au lieu-dit Affenberg - Blienschwiller
- Vente d'un terrain bâti de 3,60 ares sis 15 rue de la porte Haute - section 18 parcelles 158 et 160 par les conjoints ANDRES à la SARL CASSIUS représentée par Philippe RITTER d'URBEIS

c) Présentation projet d'urbanisme - Hôtel Le Raisin d'Or par M. KRAUSE

M. KRAUSE est présent avec son architecte et présente au Conseil municipal son projet de travaux de réhabilitation de l'Hôtel Le Raisin d'OR à Dambach-La-Ville avec surélévation du bâtiment gauche pour pouvoir créer en tout 25 chambres. Le projet n'a pas encore été soumis à l'avis des Architectes de Bâtiments de France.

d) Population légale au 1^{er} janvier 2010

L'INSEE nous informe que la population totale de la Commune de Dambach-La-Ville s'élève à 1973 habitants au 01/01/2010, contre 1979 habitants au 01/01/2009.

La séance est levée à 21H30.

La secrétaire de séance,
Christiane SCHEPPLER

Le président de séance
Claude HAULLER